

PLAN D'ACTION STRATEGIQUE DU PAM RELATIF AUX EAUX USEES MUNICIPALES EN TANT QUE PRINCIPAL POLLUANT D'ORIGINE TERRESTRE DES ZONES COTIERES ET DES ECOSYSTEMES MARINS

Pendant la période 2000-2001, la tâche du bureau de coordination PAM/PNUE était de poursuivre et de coordonner la mise en œuvre du Plan d'action stratégique du PAM concernant les eaux usées municipales. Un processus consultatif mondial fait partie de ce plan d'action.

Motifs du Plan d'Action Stratégique

Le déversement des eaux usées domestiques est considéré comme l'une des menaces les plus importantes pour le développement durable des côtes de part le monde. La priorité d'action concernant les «eaux d'égouts» a été identifiée de la façon suivante:

- Le Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin contre la pollution due aux activités terrestres (Washington, 1995);
- Sept ateliers régionaux d'experts désignés par les gouvernements qui ont eu lieu entre 1996 et 1998 dans le cadre du Programme marin régional du PNUE, qui ont impliqué plus de 60 pays s'agissant pour la plupart de pays en développement;
- Le Conseil de direction du PNUE (décision 20/19B.1.d) a demandé au directeur exécutif, en coopération avec les autres organisations concernées, d'étudier la possibilité d'organiser une conférence globale sur les eaux usées en tant que source de pollution terrestre, affectant l'humanité et la santé de l'écosystème.

Les déversements des eaux usées municipales (c'est à dire les eaux usées provenant des habitations, des entreprises commerciales, des petites industries et des hôtels) sont particulièrement importants à cause de la concentration de leur impact. Les eaux usées qui ne sont pas déversées correctement dans les cours d'eau ou les milieux côtiers font l'objet d'inquiétudes comme: (a) les organismes pathogènes qui peuvent entraîner des problèmes de santé chez l'homme, (b) l'augmentation des solides en suspension, (c) des apports importants en nutriments, et (d) un niveau élevé de demande biochimique en oxygène (DBO). L'état et la santé des océans sont intimement liés à l'écosystème, aux inquiétudes sur la santé publique et aux problèmes de sécurité alimentaire. L'utilisation durable des océans contribue de manière significative, dans de nombreux pays, à l'économie et au bien être social de la population. Les revenus et l'alimentation de nombreuses personnes, en particulier dans les pays plus pauvres, dépendent directement de l'utilisation des ressources côtières et marines - la pêche et le tourisme étant des exemples tangibles.

Objectif du Plan d'Action Stratégique

Ce Plan d'action stratégique vise à soutenir les efforts des Etats en ce qui concerne le sérieux problème de la santé publique et de la dégradation des écosystèmes côtiers causé par l'élimination des eaux usées municipales qui ne sont pas traitées correctement. Il en est ainsi grâce, entre autres, à l'élaboration des Recommandations pour les prises de décision et les Connaissances de base qui y sont associées; et la tenue de réunions régionales - y compris des réunions de partenaires - et des consultations mondiales.

Le plan stratégique accroît et renforce les parties du PAM concernant les eaux usées (le paragraphe 97 en particulier).

Les trois composantes du Plan d'action stratégique et les résultats attendus

1. Evaluation

Les principaux résultats attendus sont:

- a. une Revue mondiale des affaires d'Etat, y compris l'étendue du problème, les points chauds et les causes à la source;
- b. quatre rapports régionaux sur
 - **les opportunités économiques et les partenaires potentiels**; soutenu par
 - des études de cas illustrant **les intérêts pour le secteur environnemental, social, et économique** de l'action et de la non action; et
- c. un article analytique sur
 - les défis, les possibilités et les bienfaits;
 - les effets sur la santé d'une mauvaise gestion des eaux usées; et
 - les difficultés de la gestion des eaux usées dans les grands centres urbains.

2. Gestion

Les principaux résultats envisagés sont:

- a. **Une Connaissance de base mondiale.** Ceci relève du bureau de coordination du PAM et décrira de manière détaillée les informations contenues dans le document «Recommandations pour les prises de décisions» (voir ci-dessous), en créant des liens électroniques avec les sources d'informations pertinentes.
- b. **Recommandations pour les prises de décisions.** Il s'agit d'un guide pour les responsables locaux et nationaux et les professionnels, basé sur les Connaissances de base sur les systèmes de gestion écologiquement rationnels et adéquats des eaux usées, y compris le traitement. Il comprendra les principes clés et une liste de contrôle annotée des pratiques et des procédures recommandées. Il décrira en détails les approches, les infrastructures et les instruments disponibles pour les praticiens et les décideurs. La liste de contrôle traitera entre autre de:
 - La technologie, en développant les secteurs concernés du PAM. s'agissant entre autre de l'infrastructure, de la production plus propre et des meilleures pratiques;
 - La gestion, notamment les règlements et la législation, le fonctionnement et la maintenance; les taxes appropriées et leur collecte; l'établissement de limites d'émission et leur surveillance et les instruments économiques et financiers;
 - Les arrangements institutionnels y compris le système administratif, la capacité de formation, la participation du public et les besoins d'information;
 - La durabilité, traitant des questions à long terme au sujet des systèmes de gestion des eaux usées;
 - La mobilisation des ressources domestiques, détaillant les possibilités, au niveau national et municipal, de mobilisation des ressources financières nécessaires; et
 - La mobilisation des ressources internationales en complément des ressources domestiques.

Pour chaque entrée de la liste de contrôle les Recommandations pour la prise de décision identifieront les questions qui doivent être traitées et les facteurs à considérer. Elle fournira des informations en permettant aux décideurs et aux praticiens d'évaluer les avantages économiques, sociaux et environnementaux et les coûts relatifs aux différentes options.

- c. **Coopération régionale pour les Actions novatrices.** Les réunions régionales rassembleront les experts nationaux et régionaux, le secteur privé, les institutions financières, les donateurs potentiels et les groupes d'intérêt. Il s'agira lors de ces réunions de :
- i. Revoir les Recommandations pour les prises de décisions comme détaillé ci-dessus et développer comme demandé les annexes régionales, pour réfléchir aux points de vue communs des groupes d'intérêt sur les priorités, les capacités et les besoins;
 - ii. Partager les expériences et les spécialités techniques, administratives et financières relatives aux Recommandations pour les prises de décision;
 - iii. Identifier les projets de démonstration qui illustreront l'application des Recommandations pour la prise de décision. L'objectif est d'avoir deux projets de démonstration par région, déjà existants ou nouveaux, illustrant les approches novatrices en technologie, en création de partenariat ou en mobilisation des ressources qu'elles soient domestiques ou internationales;
 - iv. Fournir un forum de partenariat, basé sur l'identification des capacités régionales, des opportunités et des partenaires; et résultant en des études de pré-investissement;
 - v. Identifier les centres de ressources régionales et élaborer la liste des projets pertinents;
 - vi. Identifier les mesures prioritaires concernant les problèmes transfrontaliers internationaux.

Les réunions régionales ont été programmées pour avoir lieu pendant le premier semestre 2001. On espère que dans quatre régions les réunions proposées pourront traiter de tous les aspects mentionnés ci-dessus et deviendront de vraies réunions de partenariat (il s'agit des Caraïbes, de l'Afrique de l'Est, de l'Asie de l'Ouest et de l'Est.). Il est possible que dans d'autres régions le travail préparatoire n'est pas suffisamment progressé pour permettre les réunions de collaboration. Dans une telle éventualité on discutera lors des réunions des Recommandations pour les prises de décision et on identifiera les projets de démonstration etc. de manière appropriée. Dans ces régions, les réunions de collaboration auront lieu après la Revue intergouvernementale 2001 du PAM. Les initiatives seront, dans la mesure du possible, combinées avec les initiatives d'autres partenaires comme les instituts financiers et les banques de développement, les commissions économiques, etc.

Le processus de Coopération régionale pour les actions novatrices générera information et expérience afférentes aux pays de la région. Ces informations et ces expériences constitueront la base du bureau de coordination régional du PAM. L'établissement de ces bureaux de coordination régionaux est coordonné par l'initiative du bureau de coordination du PAM.

d. Le Processus consultatif mondial

La décision 20/19B.1.d du conseil de direction demande que le Directeur exécutif du PNUE explore, en coopération avec d'autres agences la possibilité de réunir une conférence mondiale sur les eaux usées. Après avoir consulté WHO, Habitat, le WSSC et d'autres partenaires potentiels, il a été jugé pertinent, au lieu d'avoir une seule conférence, d'avoir un processus consultatif mondial consistant en trois parties:

- (i) Un segment de haut niveau, associé à la première réunion de Révision intergouvernementale du PAM, prévue pour fin 2001. Pour ce segment de haut niveau les résultats des réunions régionales seront présentés et les Recommandations pour les prises de décisions seront soumises à approbation. On demandera à la réunion d'évaluer si le processus et les résultats de la mise en œuvre du Plan d'action sur les eaux usées municipales tel qu'il est décrit ci-dessus pourrait être utilisé pour guider la mise en œuvre d'opérations similaires, identifiées dans le Programme mondial pour l'action (comme les nutriments, les métaux lourds, et la modifications de l'habitat);
- (ii) Une section pour les professionnels pour diffuser les procédures et les pratiques recommandées des Recommandations grâce à la participation et à la collaboration lors des conférences mondiales programmées, organisées par les associations de professionnels ou d'autres partenaires (comme le Dixième Symposium de Stockholm sur les eaux usées en août 2000, le Cinquième forum mondial du WSSCC en novembre 2000, et le Symposium international de l'UNESCO/IOC et le Conseil mondial de l'eau en juin 2001), pour atteindre les professionnels des eaux usées municipales; et
- (iii) Une section de marché de partenariat qui s'intégrera dans les réunions régionales comme souligné ci-dessus.

3. Coordination

Ce plan d'action constitue une proposition de collaboration du PNUE, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Habitat (CNUEH) et de l'Approvisionnement en eau et le conseil sanitaire de coopération (WSSCC) et représente une action concertée de la part de ces quatre agences, chacune élaborant ses bénéfices comparatifs. Le Bureau de coordination du PAM/PNUE sollicite l'apport de partenaires potentiels, y compris la banque mondiale, les organisations régionales, les bureaux régionaux, etc.

Les résultats du plan d'action seront utilisés comme exemple d'innovation, en particulier dans le domaine du financement et du partenariat comme demandé lors du Forum mondial de La Haye et contribuera à la Conférence de Bonn de 2002 sur l'eau et d'autres préparations pour RIO+10.

Calendrier (2000-2001), principales responsabilités et ressources nécessaires pour le Plan d'action stratégique du PAM pour les eaux usées municipales

	Résultats	Niveau *	Responsabilité principale	Ressources nécessaires en \$ américains	2 0 0 0				2 0 0 1				
					1	2	3	4	1	2	3	4	
Évaluation	État de la révision des Affaires	M	Bureau du PAM	financé	■	■							
	Quatre rapports régionaux	R	Bureau du PAM	financé	■								
	Articles analytiques: • Opportunités • Santé humaine • Développement urbains	M M M	Bureau du PAM WHO Habitat	financé		■	■						
Gestion	Connaissance de base mondiale: document imprimé En tant que bureau central	M M	Bureau du PAM Bureau du PAM /WHO	50,000 financé				■		■			
	Recommandations pour la prise de décision	M	Bureau du PAM	financé		■	■						
	Coopération régionale pour l'action novatrice	R	UCR/BR Institut de finances	800,000; 50 % financé (100,000/région)					■	■	■		
	Information dans le bureau de coordination régional	R	UCR/BR	200,000 (50,000/region)		■	■	■	■	■	■	■	■
	Processus consultatif mondial avec • Évaluation de la réunion du PAM • Conférences sur la Technologie	G	PNUE avec - Habitat/WHO - Association de professionnels	100,000			■	■		■			■
Coordination	Coordination	G	Bureau du PAM	50,000	■	■	■	■	■	■	■	■	■

* R = Régional; M = niveau mondial; UCR: Unité de coordination régionale du Programme regional pour la mer du PNUE; BR.: Bureau regional du PNUE
 1 Mois employé représente 7,500 dollars américains
 Bureau de coordination PAM/PNUE P.O.Box 16227 2500 BE La Haye Pays Bas
 Tél: (+31) 70 311 4460; fax: (+31) 70 345 6648; email: gpa@unep.nl; <http://www.gpa.unep.org>